



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Ouverture dominicale des commerces de détail
pendant la période des soldes d'hiver**

Moulins, le 06/01/2021

Afin d'aider les commerçants à faire face à la situation exceptionnelle affectant leur activité, et pour tenir compte de la période reportée des soldes d'hiver qui se dérouleront du 20 janvier 2021 au 16 février 2021, Marie-Françoise LECAILLON, préfète de l'Allier a pris ce jour un arrêté permettant aux commerces de détail du département d'ouvrir les 4 dimanches concernés par cette période de soldes, soit les 24 et 31 janvier 2021 et les 7 et 14 février 2021.

Cette décision vise à permettre aux commerces de détail de compenser leur baisse de chiffres d'affaires 2020 en raison de la crise sanitaire et à permettre une régulation des flux durant cette opération commerciale qui traditionnellement attire un grand nombre de clients.

**Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS